

Rassemblement du 2 octobre 2025 - Place de la Résistance - Saint-Brieuc

Hier soir, l'armée israélienne a commis un nouvel acte de piraterie à l'encontre de la Global Sumud Flotilla, réunissant près de 50 navires et des centaines participants de plus de 40 pays, dont des parlementaires, des artistes, des syndicalistes, des journalistes et des citoyens.

L'armée israélienne a attaqué le convoi, et à cette heure, saisi 44 des 46 navires et arrêté les militants de ces bateaux en eaux internationales. Un bateau, le Mikeno a réussi à entrer dans les eaux palestiniennes de Gaza ! Il a été vraisemblablement intercepté à l'heure qu'il est. (l'autre bateau est en arrière)

Les bateaux ont été attaqués au canon à eau. Sur les images retransmises en direct nous pouvons apercevoir des passagers du Yulara par exemple, sous des trombes d'eau durant plusieurs minutes. Les caméras des bateaux ont été neutralisées avant que des militaires ne montent à bord de la principale embarcation, le Sirius, ainsi que d'autres bateaux accompagnateurs.

La flottille internationale « Sumud », est en route pour briser « symboliquement » le blocus illégal et acheminer de l'aide humanitaire vers Gaza.

Pour maintenir son blocus et continuer le génocide à Gaza, l'armée israélienne a donc interceptés les navires dans les eaux internationales.

Depuis plusieurs jours Netanyahu et son gouvernement d'extrême droite avaient annoncé leur intention d'arraisonner la flottille sans aucune réaction du gouvernement français, qui était informé que plusieurs de nos compatriotes étaient à bord.

Face à l'inaction d'Emmanuel Macron, ces citoyens français sauvent l'honneur de la France.

Tous savaient les risques qu'ils prenaient, face au gouvernement génocidaire, prêt à tout pour empêcher l'aide humanitaire d'arriver à Gaza.

Depuis cet acte de piraterie les citoyens du monde entiers se rassemblent pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien et avec les activistes présents sur la flottille.

La flottille a fait plus que tous les gouvernements d'Europe contre le génocide.

Les bateaux doivent être restitués, l'aide humanitaire doit être livrée et toutes les personnes illégalement arrêtées doivent être libérées sans conditions.

Le collectif paix Palestine condamne cette nouvelle agression de Netanyahu et de son armée.

Depuis deux ans Israël mène une guerre génocidaire contre la population civile de Gaza. Tout ceci dans l'impunité la plus totale, soutenu par les États Unis et avec la complicité des principaux dirigeants du monde.

Depuis 76 ans Israël viole le droit et massacre les palestiniens.

Alors que l'occupation est plus brutale que jamais en Cisjordanie et à Jérusalem-est, on nous annonce pour Gaza, le plan Trump, un plan soi disant de paix.

C'est en fait la tentative de mettre en place un nouvel ordre colonial en Palestine occupée. Avec à sa tête Tony Blair, digne représentant de l'ancienne Palestine sous mandat britannique et fossoyeur des droits des travailleurs anglais.!

Ce plan éliminerait la représentation palestinienne, lui imposerait de renoncer à son auto-détermination en acceptant l'occupation, l'apartheid et même le génocide.

La mobilisation doit s'accroître pour demander :

- Un cessez-le-feu immédiat et durable,
- L'arrêt des bombardements et le retrait des soldats israéliens de la bande de Gaza,
- La libération des prisonniers palestiniens et toutes les personnes détenues,
- Le droit au retour pour les milliers de palestiniens réfugiés,
- La réouverture immédiate de tous les points de passage, et la reprise massive de l'aide humanitaire à Gaza sous le contrôle de l'ONU et des ONG internationales,
- L'accès de Gaza aux soignants et journalistes internationaux.
- L'arrêt par la France de toute coopération militaire et de toute livraison d'armes, de munitions et d'équipements militaires à Israël, et l'interdiction de leur transit sur notre territoire.
- La reprise immédiate des opérations permettant de faire sortir des Palestiniens de Gaza, notamment des étudiants, des universitaires, des artistes, et leur accueil en France.
- Que la France engage des sanctions contre Israël, sur le plan diplomatique et par la remise en cause des coopérations commerciales, universitaires et de recherche avec Israël.
- La mise en œuvre par la France des mandats de la CPI et l'ouverture d'enquêtes sur les Franco-israéliens susceptibles d'avoir commis des crimes de guerre.
- La suspension de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël.